



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée

Question écrite n° 1946

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre de la défense sur les évolutions du budget de la défense et sur la nécessité de maintenir le niveau opérationnel des forces armées françaises. Le nouvel engagement des États-unis vers la zone asiatique et la Chine nous oblige à conduire une réflexion de fond sur les évolutions stratégiques pour les prochaines années et leur impact au niveau des besoins réels de nos forces armées. Le Livre blanc sera présenté à la fin de l'année 2012 et servira de fondement à la future loi de programmation militaire en discussion au Parlement au second semestre 2013. La situation de nos comptes publics exige des efforts d'économie mais, alors que les crises de l'arc méditerranéen nous le rappellent avec force, est-il opportun d'indiquer, comme l'a fait le Président de la République, avant même toute discussion, que le budget de la défense sera mis à contribution pour réaliser des économies ? La Cour des comptes vient d'indiquer que le ministère de la défense, entre 2009 et 2011, avait déjà procédé à la suppression de 29 000 postes. Le rapport indique aussi qu'il serait impossible, par une meilleure gestion, de réaliser un milliard d'euros d'économies par an et ce sans altérer les capacités opérationnelles de la France. Aussi, il lui demande de bien vouloir préciser quelles sont les pistes de réflexion que le Gouvernement souhaite explorer afin de remplir les objectifs assignés par le Président de la République compte tenu de la capacité réelle des économies réalisables, à savoir un milliard d'euros.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1946

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 juillet 2012](#), page 4546

Question retirée le : 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)